

URSSAF POITOU-CHARENTES
TSA 30009

38046 GRENOBLE CEDEX 9

A POITIERS , le 17 Février 2025

Nous contacterCourriel : depuis votre espace urssaf.fr

Tél. : 3957

Références

N° Siret 91028546900011

N° compte 547000001342398003 5

SARL 1D1M
2 RUE CORMORAN
79200 POMPAIRE

Page 1/2

Objet : Relevé de situation comptable

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en page suivante de ce document le détail de votre situation comptable correspondant à l'année 2025.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur, Thierry de LABURTHE



La présente attestation ne porte pas sur les obligations de déclaration et de paiement des cotisations sociales antérieures au 1er janvier 2025.

DETAIL DE VOTRE SITUATION COMPTABLE

Nom cotisant : SARL 1D1M
Etat du compte : Radié

Numéro de compte : 547000001342398003

Page 2/2

Périodes	Cotisations	Pénalités	Majorations	Frais de justice	Total débits	Crédits *	Soldes
Aucune information disponible concernant vos échéances	-	-	-	-	-	-	-
Année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux annuels	-	-	-	-	-	-	-
Solde annuel du compte							-

Périodes	Cotisations	Pénalités	Majorations	Frais de justice	Total débits	Crédits *	Soldes
Janvier 2024	358,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	358,00 €	358,00 €	0,00 €
Février 2024	353,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	353,00 €	353,00 €	0,00 €
Mars 2024	358,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	358,00 €	358,00 €	0,00 €
Avril 2024	369,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	369,00 €	369,00 €	0,00 €
Mai 2024	371,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	371,00 €	371,00 €	0,00 €
Année 2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux annuels	1809,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1809,00 €	1809,00 €	0,00 €
Solde annuel du compte							0,00 €

Les informations contenues dans ce document sont transmises sous réserve de contrôle ultérieur et sans préjudice de majorations de retard restant à courir (art. R243.18 du code de la Sécurité sociale)

* La colonne "Crédits" intègre les versements et les remises éventuelles de pénalités, majorations et frais de justice.